DLP -3-2-65 384175

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE
(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71
C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

BULLETIN N°52
JANVIER 1965

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Les traitements d'hiver ont pour but la destruction :

- des mousses et des lichens (action décapante),
- des cochenilles,
- des oeufs d'hiver de certains ravageurs : pucerons, acariens, etc ...

Deux catégories de produits sont généralement utilisées :

- les huiles d'anthracène ou de goudron, à action décapante et dans une certaine mesure, ovicides et coccicides.
- les huiles de pétrole d'hiver surtout efficaces contre les cochenilles, mais aussi contre les oeufs d'hiver.

Il s'agit, principalement pour la première catégorie, de produits phytotoxiques, qui ne peuvent être appliqués que pendant le repos complet de la végétation et qu'on ne peut sans risques appliquer plusieurs années consécutives dans un même verger.

Toutefois, comme les formes hivernantes des parasites sont généralement plus sensibles à l'action des pesticides lorsqu'un début d'évolution s'est manifesté, d'autres produits également efficaces et moins phytotoxiques peuvent être appliqués plus tardivement, soit au débourrement, soit même après. C'est le cas des produits à base de colorants nitrés ou des préparations huileuses de certains esters phosphoriques.

L'intérêt des traitements appliqués pendant la période de repos total de la végétation réside donc principalement dans la destruction des mousses et lichens.

Ces traitements se justifient surtout dans les plantations déjà âgées, mal entretenues jusque là.

REMARQUE : Il faut noter que les arbres fruitiers à noyaux sont plus sensibles aux huiles d'anthracène que les arbres fruitiers à pépins. Il convient d'en tenir compte pour les doses à utiliser.

./..

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

Un certain nombre de praticiens n'ont pas encore renouvelé leur abonnement. Afin d'éviter que le personnel ne soit occupé par les réabonnements à une période où les problèmes techniques abondent, les retardataires sont priés d'effectuer leur règlement dès que possible.

INDIQUER TRES LISIBLEMENT LES NOM ET ADRESSE DU DESTINATAIRE.

Les traitements chimiques d'hiver doivent, de toute façon, être précédés par un ensemble de mesures prophylactiques classiques, notamment la suppression de certaines formes de conservation de parasites peu sensibles à l'action de ces traitements:

- enlèvement des fruits momifiés (Monilia), des feuilles de cerisier dessèchées (Gnomonia), restés attachés aux rameaux.
- suppression des rameaux atteints d'oïdium, de rameaux porteurs de pustules de tavelure, de chancres divers ....
- curetage jusqu'au bois sain des chancres à Nectria, sur le tronc et les charpentières et recouvrement du bois mis à nu par un produit antiseptique ou cicatrisant : goudron de Norvège, oxyquinoléate de cuivre, désinfectant à base de mercure .... Ne pas hésiter à rabattre au-dessous des chancres, les branches trop fortement nécrosées.
- enfouissement des feuilles de pommier et poirier, qui ont été fortement atteintes par les tavelures l'année précédente. (le manque de lumière empêche la formation des périthèces).

o

o o

Les traitements d'hiver ne doivent pas être appliqués par période de grand vent ou de gel. Il y a intérêt à utiliser des appareils à forte pression, munis de lances à jets réglables permettant de "lessiver" toutes les parties de l'arbre de la base du tronc aux plus hautes branches.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin n° 51 - Décembre 1964.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer à MONTREUIL-Ss-BOIS (Seine).